

Pandémie de Covid-19, Algérie¹

Situation épidémiologique du 31 juillet 2020

Ce bulletin a été élaboré à partir des données mises en ligne par le MSPRH, disponibles sur le site dédié : www.covid19.sante.gov.dz et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

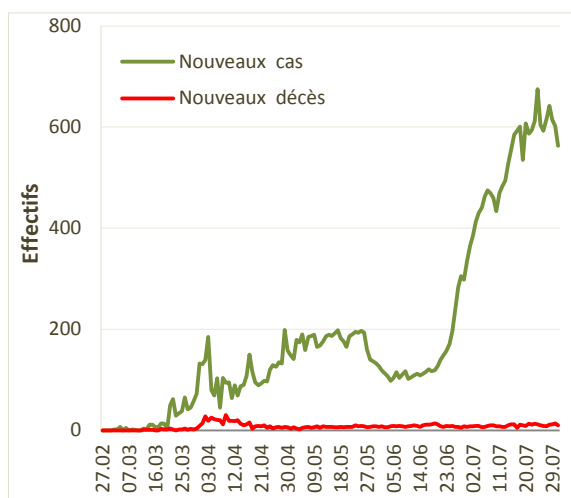
Ce numéro présente un aperçu de la situation épidémiologique en matière de COVID-19 par région sanitaire. Il comprend une évolution globale de la situation en termes de morbidité, de mortalité, une distribution spatiale des cas, ainsi que quelques dates clés en matière de lutte contre cette affection. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique par PCR a été obtenue et qui ont été publiées sur le site du MSPRH.

Dates clés

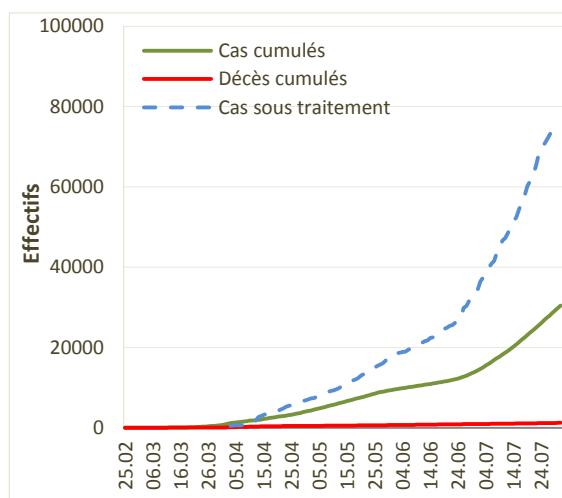
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19
- 1^{er} décès dû au COVID-19
- 1^{er} foyer
- Date du rapport
- Date des données publiées par le MSPRH
- 25 février 2020 (Ouargla)
- 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- 01 août 2020
- 31 juillet 2020

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
• Cas cumulés	30 394	66 182	94 078	17 606 428
• Décès cumulés	1 210	1 844	4 805	679 554
• Nouveaux cas	563	1 845	321	284 769
• Nouveaux décès	10	18	31	6 250



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 31 juillet



Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement

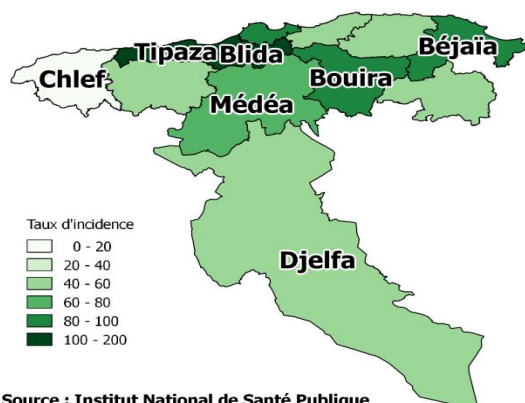
Actualités Covid-19

- Les projections de solutions hydro-alcooliques (SHA) dans les yeux, notamment celles provenant des distributeurs automatiques à l'entrée des magasins, peuvent induire des lésions oculaires graves chez les enfants, alerte une équipe d'ophtalmologues de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild. En 15 jours, les médecins de cet hôpital ont relevé sept passages d'enfants aux urgences pour des projections de SHA dans les yeux² (cf. suite page 6).

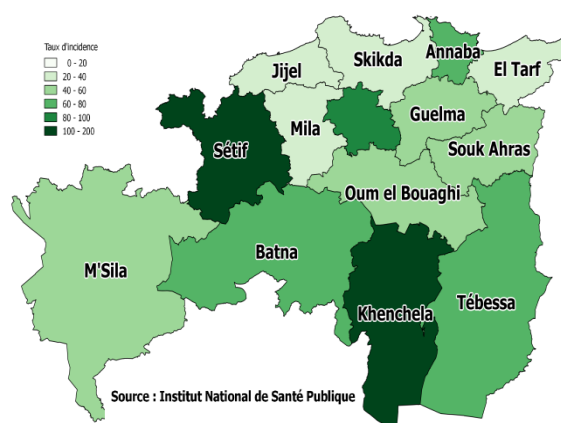
¹ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

² Lésions oculaires graves chez des enfants dues aux solutions hydro-alcooliques – Medscape – 20 juillet, 2020

Répartition spatiale des cas



Carte 1 : Répartition des taux d'incidence des wilayas de la région Centre au 31 juillet

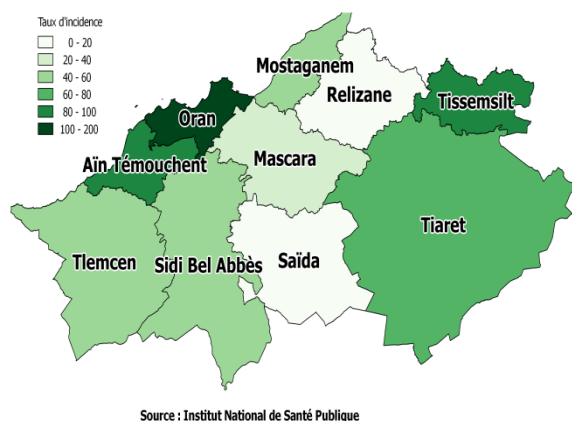


Carte 2 : Répartition des taux d'incidence des wilayas de la région Est au 31 juillet

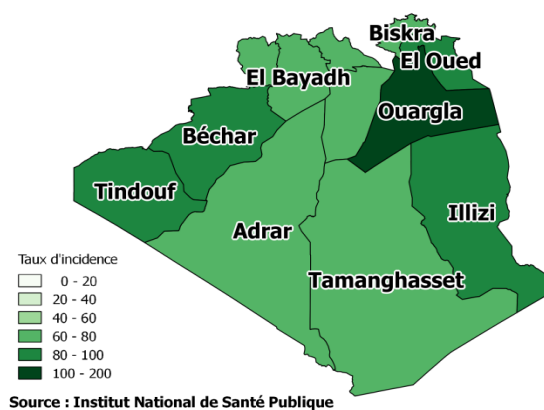
Au 31 juillet, le nombre de cas cumulés PCR+ notifiés, pour l'ensemble du pays, a dépassé les 30 000 cas. L'incidence est de 71,35, soit un accroissement de la morbidité de 16,2 % au cours des sept derniers jours, moindre que celui de la semaine précédente qui était de 19,2 %.

En termes d'accroissement de la morbidité, ce sont les régions Ouest et Sud qui observent les taux les plus élevés avec respectivement 19,5 % et 19,2 %. Les régions Centre et Est, enregistrent, quant à elles, une augmentation de 15,5 % et de 13,6 %.

Concernant la mortalité, le taux national est de 2,84, soit un accroissement de 6,4 % durant les sept derniers jours. Quinze wilayas observent un taux supérieur au taux national. Les wilayas qui enregistrent un taux supérieur à 4 décès pour 100 000 habitants sont : Blida (10,31), Sétif (6,07), Tipaza (6,00), Alger (5,27), Ouargla (4,29), Annaba (4,25) et Tamanrasset (4,12). Les wilayas de Blida et de Ouargla n'ont notifié aucun décès durant cette semaine. Deux nouvelles wilayas dépassent le seuil de 4 décès pour 100 000 habitants : Annaba et Tamanrasset.



Carte 3 : Répartition des taux d'incidence des wilayas de la région Ouest au 31 juillet



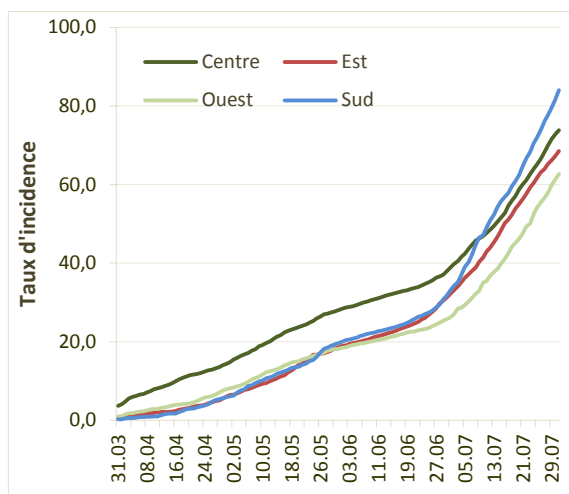
Carte 4 : Répartition des taux d'incidence des wilayas de la région Sud au 31 juillet

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 31 juillet 2020

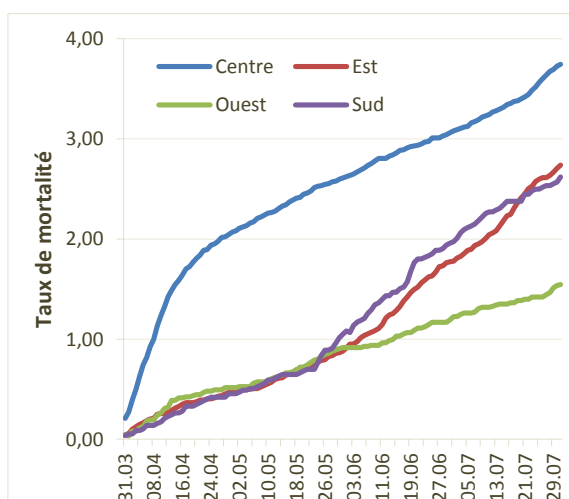
Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	11 318	158	73,86	574	3	3,75	5,07
Est	8 792	163	68,58	351	4	2,74	3,99
Ouest	5 473	112	62,68	135	1	1,55	2,47
Sud	4 811	130	84,05	150	2	2,62	3,12
Total	30 394	563	71,35	1 210	10	2,84	3,98

1 : exprimé pour 100.000 habitants

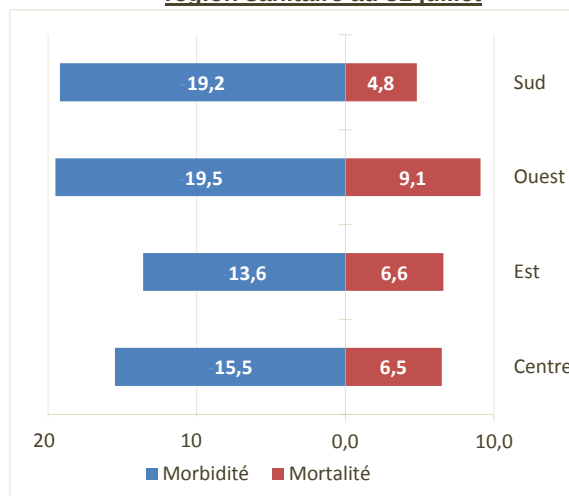
Taux : incidence, accroissement et mortalité



Graph 3 : Evolution des taux d'incidence par région sanitaire au 31 juillet

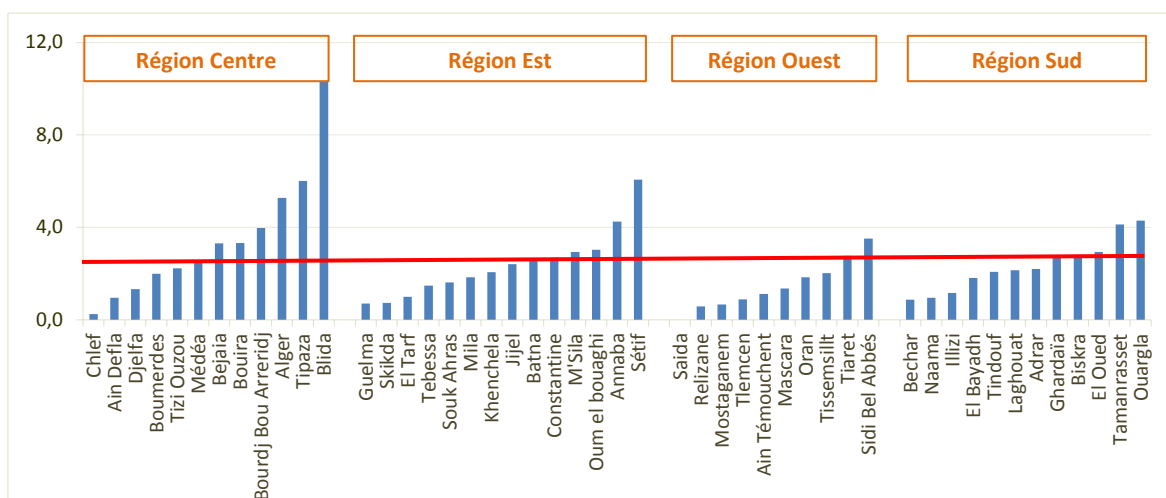


Graph 4 : Evolution du taux de mortalité par région sanitaire au 31 juillet



Graph 5 : Evolution du taux d'accroissement de la morbidité et mortalité par région sanitaire

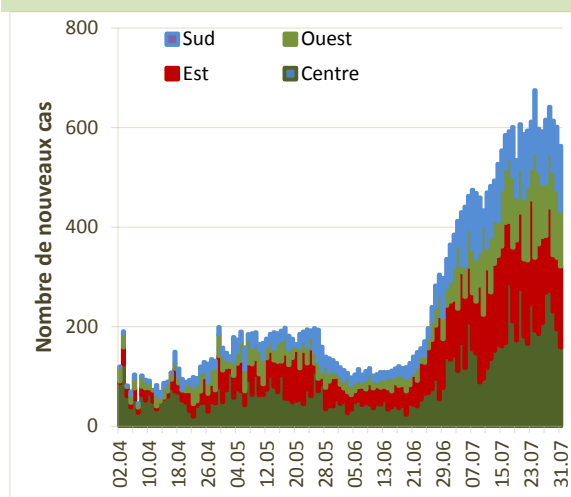
- En termes d'incidence, la région Sud a dépassé les autres régions, avec le taux le plus haut : 84,05 cas pour 100 000 habitants au 31 juillet, versus 31,8 au 30 juin. Le taux d'accroissement de la région Sud est le plus élevé avec 164,3 %.
- La région Sud est suivie par le Centre avec un taux de 73,86 cas pour 100 000 habitants au 31 juillet, versus 38,00 au 30 juin. Le taux d'accroissement est de 94,4 %.
- Concernant l'incidence de l'Est, elle est en 3^{ème} position avec 68,58 versus 31,3 cas pour 100 000 habitants aux précédentes dates. Elle est aussi la troisième en termes de progression de l'épidémie, avec un taux d'accroissement de 119,1 %.
- Le taux d'incidence de la région Ouest est de 62,68 et de 25,79 cas pour 100 000 habitants aux mêmes dates et son taux d'accroissement est de 143,0 %.
- En terme de mortalité, le taux national est de 2,84 décès pour 100 000 habitants.
- La région Centre a un taux de mortalité de 3,75 décès pour 100 000 habitants au 31 juillet et de 3,06 au 30 juin.
- L'Est suit le Centre avec 2,74 et 1,77 décès pour 100 000 habitants, aux mêmes dates. On peut noter que depuis le 22 juillet, la région Est dépasse le Sud en termes de mortalité.
- Les deux régions Sud et Ouest ont enregistré des taux de mortalité respectivement de 2,62 et de 1,55 décès pour 100 000 habitants, versus 1,96 et 1,19 décès pour 100 000 habitants, à un mois d'intervalle.
- Au cours des sept derniers jours, le taux d'accroissement de la morbidité et de la mortalité à l'échelle nationale est respectivement de 16,2 % et de 6,4 %.
- Concernant la morbidité, la région Ouest enregistre la plus grande augmentation avec un taux de 19,5 %. Elle est suivie de près par le Sud (19,2 %). Les régions Est et Centre ont un taux d'accroissement inférieur au taux national avec respectivement 15,5 % et 13,6 %.
- En termes de mortalité, la région Ouest enregistre l'accroissement le plus élevé avec 9,1 %. Les autres régions enregistrent une augmentation de 6,6 % pour l'Est, de 6,5 % pour le Centre et de 4,8 % pour le Sud.



Graphe 6 : Répartition des taux de mortalité par wilaya et région sanitaire au 31 juillet

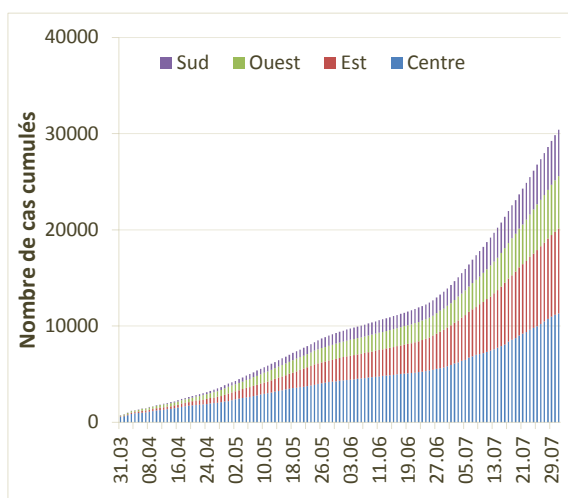
- Au 31 juillet, le taux de mortalité national est de 2,84 décès pour 100 000 habitants, soit 1 210 décès cumulés.
- En termes de décès cumulés, la part de la région Centre dans les décès PCR+ a chuté cette semaine passant de 51,9 % au 24 juillet à 47,4 % au 31 juillet. Elle est suivie par la région Est (29,0 %), le Sud (12,4 %) et l'Ouest (11,2 %).
- La région Centre se distingue toujours par le plus grand nombre de décès (574) et un taux de mortalité élevé (3,75 décès pour 100 000 habitants). Les autres taux régionaux de mortalité sont observés par ordre décroissant à l'Est (2,74), au Sud (2,62) et à l'Ouest (1,55).
- Les wilayas ayant un taux de mortalité supérieur au taux national, sont pour la région Centre, les wilayas de Blida (10,31 pour 100 000 habitants), Tipaza (6,00), Alger (5,27), Bordj Bou Arreridj (3,98), Bouira (3,32) et Béjaïa (3,31). Pour la région Est, ce sont Sétif (6,07), Annaba (4,25), Oum El Bouaghi (3,03) et M'Sila (2,93). Concernant la région Sud, on a Ouargla (4,29), Tamanrasset (4,12) et El Oued (2,93). A l'Ouest, c'est la wilaya de Sidi Bel Abbès qui enregistre la mortalité la plus élevée avec 3,52 décès pour 100 000 habitants.

Nouveaux cas et cas cumulés



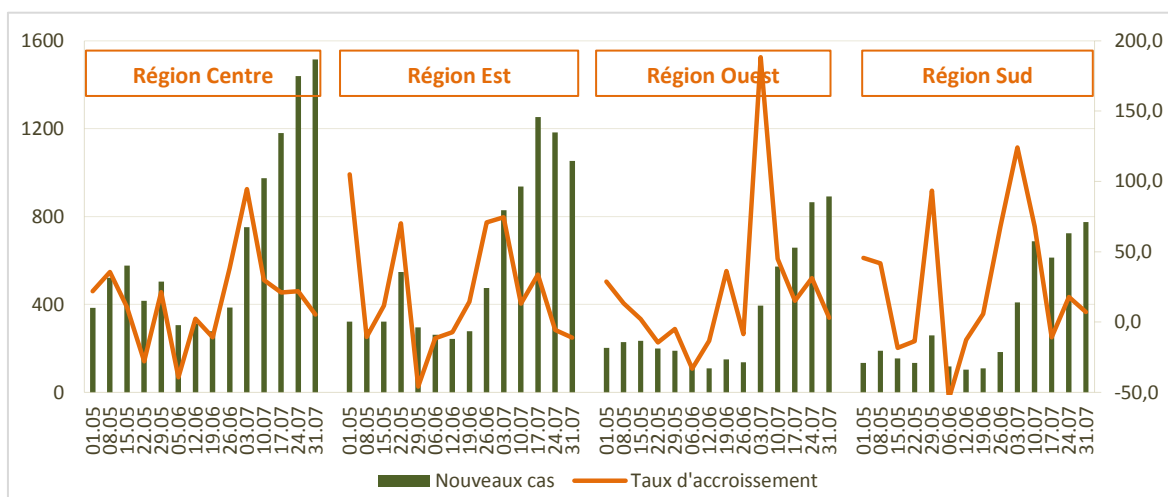
Graphe 7 : Evolution du nombre de nouveaux cas par région sanitaire au 31 juillet

- Au cours de la dernière semaine de juillet, le nombre moyen de nouveaux cas par jour est de 216,4 – 150,4 – 126,4 et 110,7 respectivement pour les régions Centre, Est, Ouest et Sud.
- La région Est enregistre pour la 2^{ème} semaine consécutive un recul des déclarations de 11,0 %. Pour toutes les autres régions, on enregistre une augmentation des nouveaux cas hebdomadaires. Ceux-ci varient de 1 439 à 1 515 pour le Centre, de 865 à 885 pour l'Ouest et de 721 à 775 pour le Sud.
- Les nouveaux cas notifiés au cours de la dernière semaine, proviennent majoritairement de la région Centre (35,1 versus 30,9 %), suivie de l'Est (24,4 % versus 30,1 %). Les régions Ouest et Sud participent à hauteur de 20,5 % et de 17,9 %.



Graph 8 : Evolution du nombre de cas cumulés par région sanitaire au 31 juillet

- En termes de cas cumulés, la part de la région Centre continue de diminuer avec 37,2 % de l'ensemble des cas. On enregistre également un léger recul de la région Est avec 28,9 % versus 29,1 % la semaine précédente.
- Les régions Ouest et Sud notifient respectivement 18,0 % (versus 17,5 %) et 15,8 % (versus 15,4 %).



Graph 9 : Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas PCR+ et du taux d'accroissement

- Le graphe ci-dessus reprend l'évolution au cours des quatorze dernières semaines du nombre hebdomadaire de nouveaux cas PCR+, en fonction des quatre régions sanitaires, avec une superposition des taux d'accroissement.
- Au cours de la dernière semaine et à l'échelle nationale, on observe une légère hausse du nombre hebdomadaire de nouveaux cas ; il est passé de 4 211 pour la semaine du 18 au 24 juillet à 4 235 cas, soit un accroissement de 0,57 %. Cette hausse est retrouvée dans trois régions sanitaires, le Centre, l'Ouest et le Sud.
- La région Centre observe une hausse continue du nombre hebdomadaire de nouveaux cas et ce, depuis la semaine du 20 au 26 juin ; entre cette semaine et la semaine du 25 au 31 juillet, le nombre a augmenté de 292,5 %, passant de 386 à 4 235.
- La région Est a amorcé la chute des déclarations à partir de la semaine du 18 au 24 juillet avec une baisse de 5,6 % par rapport à la semaine précédente, le nombre de nouveaux cas est passé de 1 253 à 1 183 cas. Au cours de la semaine du 25 au 31 juillet, 1 053 nouveaux cas sont déclarés, soit une baisse de 11,0 %.
- Entre la semaine du 18 au 24 juillet et la semaine du 25 au 31 juillet, le nombre hebdomadaire de nouveaux cas a légèrement augmenté au niveau des régions Sud et Ouest avec des accroissements respectifs de 7,0 % et 3,1 %.

En conclusion, on observe une hausse des nouveaux cas PCR+ dans la majorité des régions sanitaires à l'exception de l'Est pour la seconde semaine consécutive. Le taux d'incidence de la région Sud continue sa progression ; plus de 40 % des wilayas de cette région enregistrent des taux d'incidence supérieurs à 80 cas pour 100 000 habitants. La région Centre notifie de nouveau le nombre le plus important de nouveaux cas

PCR+ au cours des quinze derniers jours, témoignant d'une reprise du foyer du Centre.

Mesures de lutte

Actions clés menées depuis le début de la pandémie

- Un téléphone vert 3030 dédié aux informations et préoccupations des citoyens sur le coronavirus SARS-Cov2 a été mis en place par les autorités sanitaires.
- Le 22 mars, le ministre algérien de la santé annonce que « L'Algérie est entrée en phase 3 de l'épidémie du coronavirus ».
- Le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics à partir du dimanche 23 mai sous peine de sanction.
- Le 28 juin, le président a annoncé que toutes les frontières du pays seront fermées jusqu'à la fin de la pandémie.
- Le 09 juillet, le chef de l'Etat a interdit la circulation à destination et en provenance de 29 wilayas du pays pendant une semaine, à partir du 10 juillet. Les wilayas concernées sont les suivantes : Boumerdes, Oum El Bouaghi, Batna, Relizane, Biskra, Mascara, M'Sila, Chlef, Sidi Bel Abbès, Médéa, Blida, Bordj, Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, El Oued, Bouira, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, Khenchela et Oran.

Dernières actions

- Le 26 juillet, le gouvernement a décidé de reconduire, pour une durée de 15 jours, la mesure de confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 5 heures du matin) et l'interdiction de la circulation routière inter-wilayas entre 29 wilayas. Ces mesures entreront en application à partir du mardi 28 juillet 2020. Ne sont pas concernés par cette mesure, le transport des personnels et le transport des marchandises.
- Le 30 juillet, le ministère de la Santé a entamé la prospection et les démarches nécessaires pour s'assurer de la disponibilité du vaccin et ce, dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour parer à la propagation du Coronavirus (Covid-19).
- Le 31 juillet, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), a appelé à l'impératif respect des règles d'hygiène pour l'intégrité du sacrifice, citant entre autres, la propreté de l'environnement et des outils utilisés dans l'abattage.

Actualités Covid-19 (suite)

- Parmi ces enfants, quatre avaient des lésions sévères et deux ont nécessité une intervention chirurgicale en urgence dans les quatre jours. Depuis, d'autres cas sévères ont été rapportés. Les lésions sont des désépithélialisations totales de la surface oculaire, des kératites, des ulcères de la cornée.
- Normalement quand il y a désépithélisation de la cornée suite à un traumatisme, la cicatrisation se fait dans les 48/72 heures. Mais dans le cas des lésions dues aux projections de SHA, il y a un retard de cicatrisation. Or, le fait de laisser une surface oculaire blessée pendant plusieurs jours pose plusieurs risques. Celui de l'infection et de l'amblyopie. Chez l'enfant, dès qu'un œil voit moins bien pendant quelques jours, le cerveau a tendance à supprimer l'image pour avoir une image nette uniquement avec l'autre œil. Il faut vérifier la vision après la cicatrisation pour éventuellement cacher l'œil sain et forcer l'œil qui a été blessé à travailler.
- En cas de projections de SHA, les ophtalmologues conseillent de rincer abondamment au sérum physiologique ou à l'eau si l'on ne dispose pas de sérum, pendant idéalement 20 à 30 minutes (au moins 5 bonnes minutes) en nettoyant bien le cul de sac conjonctival, puis d'aller consulter. « Arriver à enlever l'alcool tout de suite est le garant du meilleur pronostic. Le gel peut rester à l'intérieur de l'œil du fait de sa consistance. C'est le temps passé dans l'œil qui conditionne la gravité de la brûlure » précise l'ophtalmologue. Il faut consulter systématiquement un spécialiste en cas de projections importantes même si la douleur passe rapidement. Les enfants qui ont été vus aux urgences avaient mal mais, 24 à 48 heures après, ils ne ressentaient plus de douleurs. Pourtant, à l'examen la lésion au niveau de la surface oculaire était toujours aussi grave. L'absence de douleurs était probablement due à l'anesthésie cornéenne temporaire liée à l'alcool.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 31 juillet 2020³

31 juillet 2020	Cas confirmés	Décès	Guérisons
Monde	17 606 428	679 554	10 340 801
Etats Unis	4 562 038	153 314	1 438 160
Brésil	2 662 485	92 475	2 008 854
Inde	1 695 988	36 511	1 094 374
Russie	838 461	13 939	637 217
Afrique du Sud	493 183	8 005	326 171
Mexique	424 637	46 688	327 115
Pérou	407 492	19 021	283 915
Chili	355 667	9 457	328 327
Royaume Uni	304 606	46 204	1 258
Iran	304 204	16 766	263 519
Colombie	295 508	10 105	154 387
Espagne	288 522	28 445	150 376
Pakistan	278 305	5 951	247 177
Arabie Saoudite	275 905	2 866	235 658
Italie	247 537	35 141	199 974
Bangladesh	237 661	3 111	135 136
Turquie	230 873	5 691	214 535
France	227 557	30 265	81 500
Allemagne	210 399	9 147	191 992
Chine	84 337	4 634	78 990
Maghreb	66 182	1 844	44 970
Algérie	30 394	1 210	20 537
Maroc	24 322	353	17 658
Mauritanie	6 310	157	4 962
Libye	3 621	74	618
Tunisie	1 535	50	1 195

Principales dates

- **Le 17 novembre 2019**, les 1^{ers} cas de **Covid-19** apparaissent dans la ville de Wuhan, en Chine centrale, puis se propagent dans le monde entier.
- **Le 9 janvier 2020**, un nouveau coronavirus est identifié et son génome est séquencé. Un test de dépistage est mis au point.
- **Le 12 mars 2020**, l'OMS déclare que l'épidémie de Covid-19 est devenue une pandémie.
- **Le 24 juin 2020**, le directeur général de l'OMS a déclaré que parmi les mesures de santé publique qui pourront enrayer la Covid-19 sont celles qui ont permis d'arrêter Ebola, et sont : « Trouver, isoler, tester et prendre en charge chaque cas et chercher sans relâche chaque contact ».
- **Le 01 juillet**, Le directeur général de l'OMS a insisté sur la nécessité d'adopter une approche globale : « Pas seulement tester. Pas seulement appliquer des mesures de distanciation physique. Pas seulement rechercher les contacts. Pas seulement porter un masque. Faites tout ».
- **Le 20 juillet 2020**, l'OMS a précisé que les mesures dites de confinement peuvent contribuer à réduire la transmission, mais pas à l'arrêter complètement. La recherche des contacts est essentielle pour trouver et isoler les cas et pour identifier leurs contacts et les placer en quarantaine.
- **Le 22 juillet 2020**, l'OMS, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Université de Georgetown ont lancé le COVID-19 Law Lab, base de données sur la législation mise en œuvre par les pays pour faire face à la pandémie.

³Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com



- **Le 23 juillet 2020**, l'OMS a déclaré que près de 10 millions de cas, soit les deux tiers du nombre total à l'échelle mondiale, concernent 10 pays, et près de la moitié de tous les cas signalés jusqu'à présent ont été relevés dans trois pays seulement.
- **Le 27 juillet 2020**, l'OMS a annoncé que c'est la sixième fois qu'une urgence sanitaire mondiale est déclarée au titre du Règlement sanitaire international, toutefois on peut aisément la définir comme la plus grave. Près de 16 millions de cas ont été signalés à l'OMS et plus de 640 000 décès ont été enregistrés.
- **Le 31 juillet 2020**, Le Comité d'urgence concernant la COVID-19, convoqué par le Directeur général de l'OMS en vertu du Règlement sanitaire international (2005) (RSI), a tenu sa quatrième réunion. Le Comité a convenu à l'unanimité que l'épidémie constituait toujours une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).

Dates	Pays/ Organisation	Fait saillant	Monde	Algérie
17-nov-19	Chine (Wuhan)	Apparition d'une maladie infectieuse émergente due au coronavirus		
12-janv-20	Chine	Cas d'infection due au nouveau coronavirus diagnostiqués à Wuhan	41 cas	
30-janv-20	OMS	Déclaration de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale	8 235 cas	
25-févr-20	Algérie	Premier cas confirmé de Covid-19	80 415 cas	1 cas
28-févr-20	OMS	Elévation du niveau de risque du Covid-19 à un niveau très élevé	84 124 cas	1 cas
12-mars-20	OMS	Déclaration de la pandémie due au Covid-19	133 836 cas (4 615 Dc)	24 cas (1 Dc)
26-juin-20	Maghreb	Plus de 30 000 cas diagnostiqués et plus de 1 000 décès	9 809 878 cas (494 254 Dc)	12 685 cas (885 Dc)
15-juil-20	Egypte	Plus de cas qu'en Chine : 84 843	13 566 905 cas (584 226 Dc)	20 770 cas (1040 Dc)
16-juil-20	Brésil, Inde	Plus de deux millions et un million de personnes Covid-19 au Brésil et en Inde	13 817 857 cas (590 014 Dc)	21 355 cas (1052 Dc)
17-juil-20	Monde	Plus de 14 millions de personnes touchées	14 067 985 cas (596 621 Dc)	21 948 cas (1057 Dc)
19-juil-20	Afrique du Sud	Cinquième pays le plus touché au monde	14 520 344 cas (606 279 Dc)	23 084 cas (1078 Dc)
20-juil-20	Maghreb	Plus de 50 000 cas diagnostiqués	14 720 932 cas (610 002 Dc)	23 691 cas (1087 Dc)
23-juil-20	Monde	Plus de 15 millions de personnes touchées	15 524 629 cas (633 506 Dc)	25 484 cas (1124 Dc)
24-juil-20	USA	Plus de 4 millions de personnes touchées	15 806 050 cas (639 763 Dc)	26 159 cas (1136 Dc)
25-juil-20	Monde	Plus de 16 millions de personnes touchées	16 060 730 cas (644 639 Dc)	26 764 cas (1146 Dc)
26-juil-20	Maroc	Plus de 20 000 cas de Covid-19 diagnostiqués	16 266 285 cas (648 748 Dc)	27 357 cas (1155 Dc)
27-juil-20	Maghreb	Plus de 60 000 cas diagnostiqués	16 495 194 cas (654 165 Dc)	27 973 cas (1163 Dc)
30-juil-20	Monde	Plus de 17 millions de personnes touchées	17 321 659 cas (673 304 Dc)	29 831 cas (1200 Dc)
31-juil-20	Algérie	Plus de 30 000 cas PCR+ confirmés	17 606 428 cas (679 554 Dc)	30 394 cas (1210 Dc)



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 31 juillet

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	419	21	76,66	12	0	2,20	2,86
2	Chlef	107	0	8,62	3	0	0,24	2,80
3	Laghouat	517	20	73,66	15	0	2,14	2,90
4	Oum El Bouaghi	474	12	59,91	24	0	3,03	5,06
5	Batna	1 007	0	72,83	36	1	2,60	3,57
6	Bejaia	835	3	81,20	34	0	3,31	4,07
7	Biskra	704	9	73,15	27	1	2,81	3,84
8	Béchar	277	21	80,58	3	0	0,87	1,08
9	Blida	2 429	14	177,68	141	0	10,31	5,80
10	Bouira	664	23	81,54	27	1	3,32	4,07
11	Tamanrasset	178	0	73,40	10	0	4,12	5,62
12	Tébessa	495	11	60,79	12	0	1,47	2,42
13	Tlemcen	655	20	57,73	10	0	0,88	1,53
14	Tiaret	690	4	65,81	29	0	2,77	4,20
15	Tizi Ouzou	536	0	44,29	27	0	2,23	5,04
16	Alger	3 128	51	84,59	195	1	5,27	6,23
17	Djelfa	835	41	52,40	21	0	1,32	2,51
18	Jijel	276	14	36,79	18	0	2,40	6,52
19	Sétif	2 537	11	141,27	109	2	6,07	4,30
20	Saida	58	0	13,96	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	290	4	26,60	8	0	0,73	2,76
22	Sidi Bel Abbes	297	3	40,22	26	0	3,52	8,75
23	Annaba	500	28	70,89	30	0	4,25	6,00
24	Guelma	323	7	56,28	4	0	0,70	1,24
25	Constantine	1 069	31	92,71	31	1	2,69	2,90
26	Médéa	540	4	60,99	22	1	2,48	4,07
27	Mostaganem	397	12	43,42	6	0	0,66	1,51
28	M'Sila	666	10	51,37	38	0	2,93	5,71
29	Mascara	311	1	32,22	13	0	1,35	4,18
30	Ouargla	953	16	127,81	32	0	4,29	3,36
31	Oran	2 274	53	122,96	34	1	1,84	1,50
32	El Bayadh	207	2	62,57	6	0	1,81	2,90
33	Illizi	82	0	95,10	1	0	1,16	1,22
34	Bordj Bou Arreridj	365	2	48,39	30	0	3,98	8,22
35	Boumerdes	479	0	45,40	21	0	1,99	4,38
36	El Tarf	139	17	27,67	5	0	1,00	3,60
37	Tindouf	88	1	91,16	2	1	2,07	2,27
38	Tissemsilt	295	0	84,81	7	0	2,01	2,37
39	El Oued	842	32	95,01	26	0	2,93	3,09
40	Khenchela	503	0	103,83	10	0	2,06	1,99
41	Souk Ahras	234	2	42,14	9	0	1,62	3,85
42	Tipaza	890	11	121,42	44	0	6,00	4,94
43	Mila	279	16	30,16	17	0	1,84	6,09
44	Ain Defla	510	9	54,06	9	0	0,95	1,76
45	Naâma	201	7	64,08	3	0	0,96	1,49
46	Ain Temouchent	371	19	83,07	5	0	1,12	1,35
47	Ghardaïa	343	1	73,31	13	0	2,78	3,79
48	Relizane	125	0	14,35	5	0	0,57	4,00
Total		30 394	563	71,35	1 210	10	2,84	3,98

1 : exprimé pour 100 000 habitants

ⁱDirecteur de publication : Pr L. Rahal – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. Lazazi Attig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.